

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame bleue

- Fossé et crèche
- Canal d'eau
- Zone humide

Trame verte

- Espace boisé classé
- Boisement et prairies
- Réservoir de biodiversité
- Corridor écologique terrestre surfacique
- Corridor écologique terrestre linéaire

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Zone urbaine (U)

- Zone urbaine (U)
- Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Zone à urbaniser (AU)

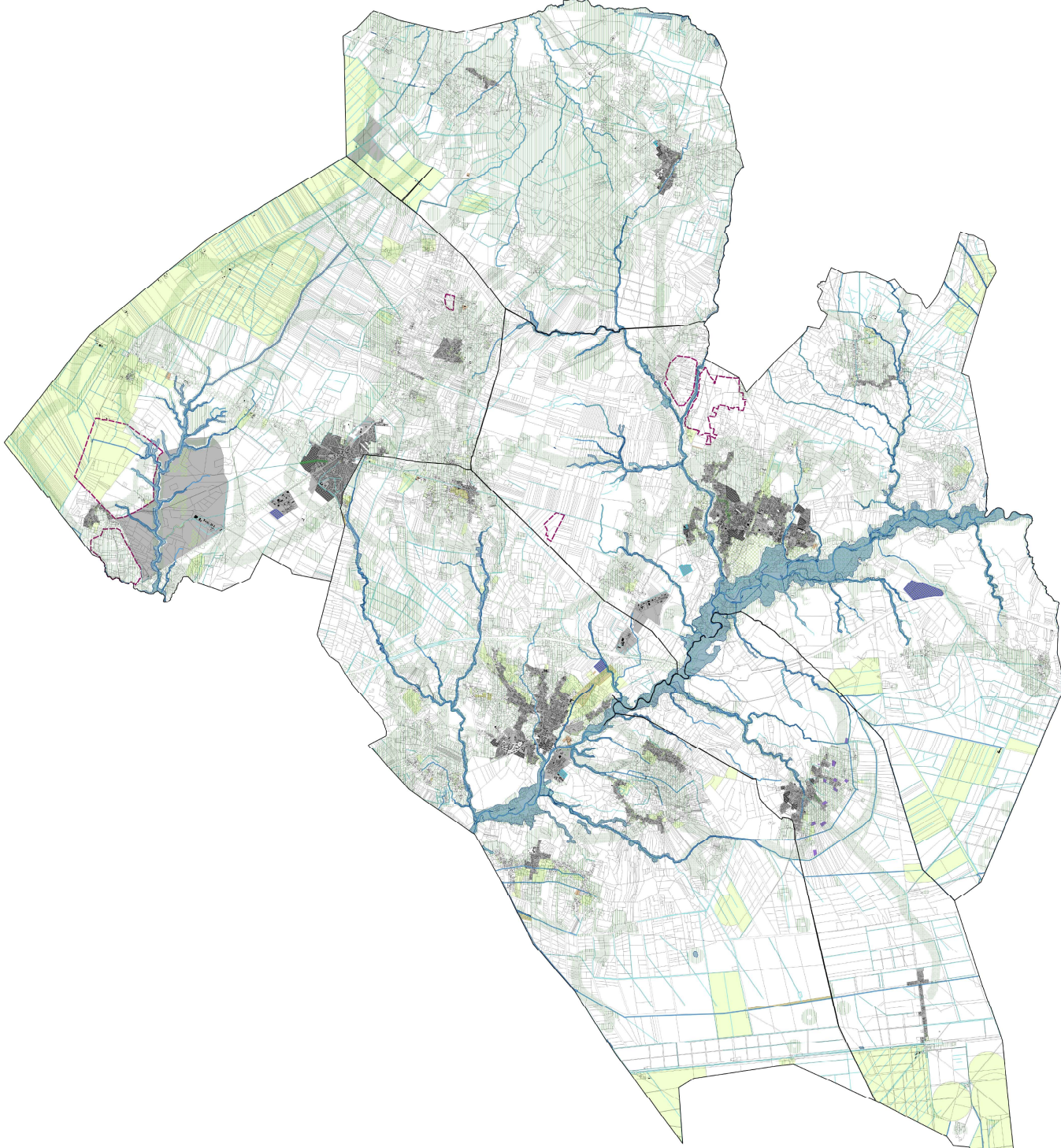
- Secteur en zone AU soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Secteur de développement habitat en zone AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révision du PLU-H
- Secteur de développement économique en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révision du PLU-H
- Secteur de développement équipement en zone 2AU dont l'urbanisation est soumise à modification ou révision du PLU-H

Zone agricole et/ou naturelle (A/N)

- Zone naturelle
- Zone naturelle (exploitation pétrolière)
- Zone agricole
- Zone agricole protégée
- Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECLA) en zone A ou N
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et de son sol

Données de contexte :

- E50
- Parcelles cadastrales
- Limites communales



Communauté de Communes du Val de l'Eyre

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

4.2 Régiment graphique
4.2.8 Trame Verte et Bleue

Vo pour vos services à la publication du Conseil communautaire
ambiant et Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Président,

Echelle : 1:40 000

Site Web : www.valdeleyre.com
01 53 30 02 02 / 01 53 30 02 01 / 01 53 30 02 03

10 rue de la République - 31100 Toulouse - France
N° SIREN : 311 000 000 - N° SIRET : 311 000 000 000 1000
Région Occitanie - Occitanie, la région qui change